

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29202**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit notarial

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Jean Moulin - Lyon 3

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Université Jean Moulin - Lyon 3, Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Rédaction d'actes et procédures juridiques

Accomplissement de démarches auprès d'organismes publics et privés

Vérification de l'authenticité de documents, titres de propriété

Conseil auprès de clients particuliers ou entreprises sur des questions d'ordre juridique / patrimonial

Maîtriser et mobiliser la réglementation en matière fiscale

Connaître la diversité des éléments patrimoniaux d'un individu ou d'une entreprise

Sélectionner les méthodes d'évaluation patrimoniale les plus pertinentes

Prendre en considération le contexte familial et/ou de transmission, succession

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

A l'issue du Master, le diplômé peut exercer dans des :

- offices de notaires
- cabinets conseils en gestion de patrimoine
- établissements financiers
- sociétés d'assurances

Clerc de notaire

Assistant de notaire

La plupart des titulaires du Master préparent le Diplôme Supérieur de Notariat pour devenir notaires

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1902 : Collaboration juridique

K1903 : Défense et conseil juridique

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation est organisée sur 4 semestres qui permettent d'acquérir 120 ECTS et d'obtenir le diplôme de Master.

Deux parcours sont proposés **Droit notarial interne et Droit notarial international** qui partagent une première année totalement commune ; en deuxième année subsistent certains enseignements partagés mais la plupart des enseignements sont spécifiques.

La **première année** commune comprend les modules suivants :

Droit civil : régimes matrimoniaux

Droit international privé ou Droit des sûretés

Droit des biens

Procédures civiles d'exécution

Comptabilité

Langue étrangère

Management

Droit civil : les successions

Fiscalité du patrimoine

Droit des libéralités

Droit commercial

Droit de la construction

Histoire du droit privé

Ethique et responsabilité professionnelle

Ateliers de synthèse

Droit rural

En **deuxième année**, le **parcours Droit notarial interne** propose les enseignements suivants :

Droit des biens

Droit allemand du patrimoine
 Droit des obligations
 Droit des avant-contrats
 Déontologie notariale et droit de la responsabilité professionnelle
 Droit de la construction
 Droit de l'urbanisme
 Droit fiscal notarial
 Pratique des avant-contrats
 Droit patrimonial de la famille
 Actualité en droit patrimonial de la famille et ingénierie patrimoniale
 Liquidations matrimoniales et successorales
 Procédure civile en matière familiale
 Droit international privé des personnes et de la famille
 Conseils en gestion de patrimoine
 Droit des sociétés
 Droit des procédures collectives
 Droit des collectivités territoriales
 Droit international privé des affaires
 Droit du patrimoine artistique
 Langue étrangère
 Grand oral
 Mémoire

Le **parcours Droit notarial international** comprend les matières suivantes :

Droit des biens
 Droit allemand du patrimoine
 Droit des obligations
 Droit des avant-contrats
 Déontologie notariale et droit de la responsabilité professionnelle
 Droit de la construction
 Droit de l'urbanisme
 Droit fiscal notarial
 Droit international et européen de la famille
 Droit international et européen des personnes
 Droit international et européen des successions et régimes matrimoniaux
 Droit des contrats et groupes de contrats
 Droit commercial international et européen
 Gestion de patrimoine : ingénierie notariale interne et internationale
 Circulation et efficacité des actes en Europe
 Fiscalité notariale internationale
 Droit international et européen des sociétés et des groupements
 Droit des sûretés (aspects européens et internationaux)
 Anglais juridique
 Statuts du notariat dans les pays étrangers
 Grand oral
 Stage / mémoire

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury du diplôme est composé : - d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de chercheurs participant à la formation - et de professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury du diplôme est composé : - d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de chercheurs participant à la formation - et de professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements

En contrat de professionnalisation	X	Le jury du diplôme est composé : - d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de chercheurs participant à la formation - et de professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - et de personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est souhaitée

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 22 avril 2002 publié au JO du 29 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 24 juin 2016 accréditant l'Université Jean Moulin Lyon3 en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret du 24 avril 2002

Code de l'Education L613-3 et L613-4

Références autres :

Arrêté du 24 janvier 2014 relatif au Cadre National des Formations

Pour plus d'informations

Statistiques :

L'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle réalise chaque année une enquête auprès des diplômés de la formation <http://www.univ-lyon3.fr/fr/insertion-professionnelle/enquetes-d-insertion/les-enquetes-d-insertion-professionnelle-de-l-ofip-926114.kjsp>

Autres sources d'information :

[Site de l'université](#)

[Site du parcours Droit notarial interne](#)

[Site du parcours Droit notarial international](#)

Lieu(x) de certification :

Université Jean Moulin - Lyon 3 : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Lyon]

Université Jean Moulin Lyon3

1C Avenue des Frères Lumière

CS78242

69372 LYON Cedex 08

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Jean Moulin Lyon3

Faculté de Droit

Campus des quais

LYON 7ème

Historique de la certification :